

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,
RÉDIGÉ

Par M. MARLE, Membre de l'Athénée,
de la Société grammaticale, etc., etc.,
et par plusieurs autres grammairiens.

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée

Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

BOLBAU, *Art poétique.*

N° IV.



PARIS,

Au Bureau, chez M. MARLE, rue du Bouloy, N° 8.

Chez GARNIER, Neveu, Palais-Royal.

Et chez SANSON, Palais-Royal.

1826.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° Dissertation sur les vices de notre orthographe, par M. Marle.
- 2° Réponse à une question sur l'orthographe des mots terminés en *eur*, *cure*, *curre*, par M. Marle.
- 3° Dissertation sur la Proposition, par M. Vanier.
- 4° Lettre de M. Perrier, sur la synonymie de *cé qui*, *ce qu'il*.

DEUXIÈME PARTIE.

Suite du Cours régulier de M. Boniface.

TROISIÈME PARTIE.

Objection au dernier article didactique de M. Marle.

QUATRIÈME PARTIE.

Critique grammaticale, par e Franc-Parleur.

C

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE.

DISSERTATION

*Sur les vices de notre langue écrite, et réponse
aux objections que M. Bescher a faites à
M. Marle, sur la suppression du T dans le
pluriel des mots terminés par le son an.*

Præjudicata opinio judicium obruit.

PHÆDRUS.

La question que soulève M. Bescher a déjà été agitée par plusieurs grammairiens; mais ils n'ont fait que l'effleurer, aucun ne s'est attaché à l'approfondir. Si, à leur exemple, je me bornais à opposer quelques autorités aux autorités que M. Bescher a invoquées contre moi, quelques argumens aux légères objections qu'il m'a adressées, nul doute que j'aurais bientôt détruit l'impression que

sa lettre a dû faire sur l'esprit de mes lecteurs; mais ils auraient aussi le droit de dire que nous n'aurions approfondi la question ni l'un ni l'autre, et qu'elle continuerait de rester indécise. Il faut donc embrasser cette question dans toute son étendue, il faut en examiner sérieusement et l'ensemble et les détails, il faut enfin s'efforcer d'en donner la solution définitive : c'est la tâche que je m'impose, et que je vais essayer de remplir.

Toutefois, avant d'entrer en matière, je supplierai ceux qui sont accoutumés à juger sans entendre, d'appeler ici la logique à leur secours, pour qu'au moins ils puissent juger sainement après avoir entendu, et pour qu'ils n'outragent pas le sens commun, comme le fit hier, en ma présence, un grammairien dont les ouvrages sont pourtant bien écrits, et ont même de la réputation.

ON LUI ADRESSA CETTE QUESTION : Qu'entendez-vous par *adjectif* ?

IL RÉPONDIT : *Un mot ajouté à un substantif pour en marquer une modification.*

ON RÉPLIQUA : Convenez-vous que le mot *pâlit* dans *cet enfant pâlit*, soit ajouté au substantif *enfant* pour en marquer une modification ?

IL RÉPONDIT : *Eh ! sans doute.*

ON LUI DIT : Donc le mot *pâlit* est nécessairement *adjectif* ?

Non, s'écria-t-il, *pâlit* n'est pas un *adjectif*.

Vainement on entreprit de lui faire voir qu'il était dans l'erreur, et que sa conclusion était absurde; il continua de soutenir : 1°. *qu'un adjectif est un mot ajouté à un substantif pour en marquer une modification*; 2°. *que*

pâlit est un mot ajouté au substantif enfant pour en marquer une modification ; 3°. mais que pâlit n'est pas un adjectif.

C'est ainsi que l'on rencontre une foule de personnes qui, dans un syllogisme, avouent de bonne grâce la majeure et la mineure, et nient hautement la conséquence qui résulte nécessairement de ces deux prémisses. J'ai d'autant plus de raison de me prémunir contre ces esprits faux, que je vais me frayer une route jusqu'ici inconnue, et que je n'accepte d'autre guide que le flambeau d'une logique saine et rigoureuse. Je débute par me demander

QU'EST-CE QU'UNE LANGUE ÉCRITE ?

C'est la représentation de la parole par des caractères conventionnels ;

AINSI ,

La peinture de la parole par la combinaison des lettres de l'alphabet hébraïque, par exemple, est une langue écrite ;

La peinture de la parole par la combinaison des lettres de notre alphabet est une autre langue écrite.

De ce double fait, je passe à

L'EXAMEN

des principales qualités d'une langue écrite :

Puisqu'une langue écrite est la peinture de la parole par des caractères conventionnels, il est évident que la première qualité de cette langue doit être la fidélité de la peinture, comme la première qualité d'un portrait est sa parfaite ressemblance avec l'original : mais, pour

qu'une langue écrite puisse être l'image toujours fidèle de la parole, il faut qu'elle réunisse autant de caractères graphiques différens qu'il y a de sons différens dans la langue parlée ; et que chacun de ces caractères, loin d'avoir des valeurs diverses et souvent contradictoires, comme cela arrive dans la plupart des langues, soit, au contraire, toujours le signe du même son. De ce principe fondamental, je conclus que notre langue écrite est extrêmement vicieuse ; car non-seulement il est très-rare qu'un caractère y soit toujours le signe du même son ; mais, par la plus déplorable bizarrerie, le même son y est à chaque instant représenté par un grand nombre de caractères différens. Par exemple, je vois d'un côté la lettre *x*, qui tantôt peint le son *ks*, comme dans *axe*, tantôt le son *gz*, comme dans *exercice*, tantôt le son *s*, comme dans *Auxerre*, etc. ; et, d'un autre côté, je trouve le son *é*, représenté tantôt par *é*, tantôt par *hé*, tantôt par *eh*, tantôt par *ai*, *ei*, *æ*, *æ*, *et*, *ez*, *ées*, *ers*, etc., etc.

Peut-être dira-t-on que nos homonymes rempliraient le discours écrit d'équivoques, s'ils n'étaient distingués les uns des autres par des lettres différentes ? D'accord, mais était-ce donc avec des lettres, images de sons divers, qu'il fallait différencier des mots qui ont le même son ? N'est-il pas évident que l'on a détruit ici un vice moindre par un vice plus grand ? on a remplacé les équivoques d'idées (1), que sauve toujours le sens de la

(1) *Il était à pied et moi à cheval.* Les quatre premiers mots pourraient bien présenter cette équivoque d'idée : *il est étapier* ; mais elle est détruite à l'instant par les mots : *et moi à cheval.* Il en est de même toutes les fois que des sons semblables sont destinés à rappeler des idées différentes.

phrase, par *les équivoques de sons* (1), qui font le désespoir du jeune lecteur, et sèment l'orthographe de difficultés souvent insurmontables.

Puisqu'il s'agissait de distinguer les idées et non les sons, pourquoi ne pas avoir employé des signes étrangers à la représentation des sons, et qui rappelaient seulement les idées? Alors tous les genres d'équivoque auraient disparu, et, avec eux, les difficultés de l'orthographe et de la lecture. C'est ce que l'on a fait dans plusieurs langues tachygraphiques, et c'est une des raisons qui les rendent si supérieures à toutes les langues nationales écrites (2).

Que mon lecteur s'arme ici, à mon exemple, du flambeau de la logique, qu'il foule aux pieds les préjugés vulgaires, qu'il se dépouille des fausses impressions qu'il a pu recevoir de l'usage: autrement, il lui serait impossible d'apprécier la justesse et la force des raisonnemens qui viennent d'être faits.

Quiconque a sérieusement examiné l'état actuel de la Langue française, est convaincu que l'étymologie latine n'a plus d'influence sur notre orthographe; mes adversaires doivent donc se garder de l'invoquer dans

(1) L'enfant qui apprend à lire, n'est-il pas dépourvu de toute ressource, quand il a à lutter contre ces équivoques de sons: *portions*, qu'il doit prononcer tantôt *porsion* et tantôt *portion*? *prophétie*, *suprématie*, *éminemment*, *décemment*, etc., qu'il doit prononcer *proféci*, *suprémaci*, *éminaman*: *décaman*, etc.?

(2) Cette question est une chose jugée pour tous ceux qui possèdent ces langues écrites. J'engage les personnes qui ne les connaissent pas, à les étudier, si elles doutent encore des vices de notre orthographe après la lecture de cette dissertation: huit jours suffisent pour en acquérir une connaissance théorique parfaite.

le cours de cette discussion ; cependant , si une antique habitude les porte à brûler encore un reste d'encens sur les autels de cette divinité déchue , je leur dirai : ne violez-vous pas vous-mêmes les lois de l'étymologie , quand

| | | | | |
|----------------|---|---|---|-------------|
| vous écrivez : | { | homme | avec 2 m , quoiqu'il n'y en ait qu'un dans | homo ; |
| | | nommer | | nominare ; |
| | | consommer | | consumere |
| vous écrivez : | { | ennemi | avec deux n , quoiqu'il n'y en ait qu'un dans | inimicus ; |
| | | couronne | | corona ; |
| | | tonnerre | | tonitru ? |
| vous écrivez : | { | chandelle ^m | avec deux l , quoiqu'il n'y ait qu'un dans | eandela ; |
| | | échelle | | scala ; |
| | | parcelle | | particula ; |
| | | tutelle | | tutela ; |
| vous écrivez : | { | étinceler | avec un seul l , quoiqu'il y en ait deux 2 dans | scintillare |
| | | duel | | ducllum ? |
| vous écrivez : | { | plat (adjectif) avec un t , quoiqu'il n'y en ait pas dans | planus ; | |
| | | défunt sans c , quoiqu'il y en ait un dans | défunctus ; | |
| | | servir sans e final , quoiqu'il y en ait un dans | servire ; | |
| | | applaudir sans e final , quoiqu'il y en ait un dans | applaudere ; | |
| | | avoir sans h , quoiqu'il y en ait un dans etc. , etc. , etc. ? | habere | |

Il y a dans la langue dix mille faits analogues. Les défenseurs des lettres nulles, terrassés par cette masse de faits, seront donc forcés d'avouer que la Langue latine n'a plus d'influence sur notre orthographe; mais se joindront-ils à moi pour reconnaître hautement, pour proclamer l'heureuse émancipation de notre langue écrite? Non; au contraire, une flèche émoussée reste encore dans leur carquois, et je les vois revenir à la charge par un autre point avec autant de confiance que s'ils ne venaient pas d'essayer un échec. Ne pouvant plus invoquer l'appui de l'étymologie, ils vont dire: C'est de la Langue française même, c'est de l'ingénieuse classification de nos mots en familles que nous allons faire jaillir les preuves de l'utilité des lettres muettes. Nous enseignons, par exemple:

| | | |
|----------------------|---------------|--|
| <i>Qu'il faut un</i> | c à la fin de | <i>Estomac, blanc, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>stomachique, blancheur, etc.</i> |
| | d à la fin de | <i>Poignard, regard, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>poignarder, regarder, etc.</i> |
| | g à la fin de | <i>Sang, rang, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>sanglant, ranger, etc.</i> |
| | p à la fin de | <i>Galop, coup, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>galoper, couper, etc.</i> |
| | r à la fin de | <i>Boucher, vacher, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>boucherie, vacherie, etc.</i> |
| | s à la fin de | <i>Bois, concours, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>boisage, course, etc.</i> |
| | t à la fin de | <i>Alphabet, bonnet, etc.</i> , parce qu'il se fait entendre dans <i>alphabétique, bonnetier, etc.</i> |

Voilà donc ce principe universel, ces raisons victorieuses qui devaient dissiper tous les doutes, lever toutes les difficultés, et justifier tout ce que j'ose appeler hautement des absurdités. Certes, il ne me sera pas difficile de renverser de fond en comble le gothique édifice que l'on veut maintenir sur ses bases vermoulues. Je commence par tirer les conséquences suivantes :

Puisque vous dites qu'il faut un

- c à la fin de *Estomac, blanc, etc.*, parce qu'il se fait entendre dans *stomachique, blancheur, etc.*; il n'en faut donc pas à la fin de *tabac, cornac, etc.*; car nous n'avons ni *tabachique* ni *cornachique, etc.*
- d à la fin de *Poignard, etc.*, parce qu'il se fait entendre dans *poignarder, etc.*; il n'en faut donc pas à la fin de *étendard, vieillard, etc.*, car nous n'avons ni *étendarder* ni *vieillarder, etc.*
- g à la fin de *Rang, etc.*, parce qu'il se fait entendre dans *ranger, etc.*; il n'en faut donc pas à la fin de *étang, etc.*, car nous n'avons pas *étanger, etc.*
- p à la fin de *Galop, etc.*, à cause de *galoper*; il n'en faut donc pas à la fin de *loup, trop, etc.*, car nous n'avons ni *louper* ni *troper, etc.*
- r à la fin de *Boucher, etc.*, à cause de *boucherie*; il n'en faut donc pas à la fin de *rocher, plancher, etc.*, car nous n'avons ni *rocherie* ni *plancherie, etc.*
- t à la fin de *Alphabet, etc.*, à cause de *alphabétique*; il n'en faut donc pas à la fin de *gibet, pistolet, etc.*, car nous n'avons ni *gibétique* ni *pistolétique, etc.*

Ainsi ces conséquences, dont certainement on ne contestera pas la justesse, conduisent à des erreurs aussi graves que nombreuses; voilà les premiers fruits du principe tiré de la classification des mots par familles; mais ce principe est lui-même beaucoup plus dangereux encore que ses conséquences. Examinons-le à son tour.

— Après avoir dit :

| | | | | | | |
|------------|---|---------------|---|----------------------------|---|-------------|
| Il faut un | } | d | } | poignard | } | poignarder. |
| | | g à la fin de | | sang, etc., parce qu'il se | | sanglante. |
| | | p | | fait entendre dans | | galoper. |
| | | | | galop | | |

N'est-on pas forcé de dire aussi :

| | | | |
|------------|---|---------------|--|
| Il faut un | } | s à la fin de | <i>Apostat, avocat, abbé, rôti, pli, parti, favori, dépôt, entrepôt, etc.,</i> parce qu'il se fait entendre dans <i>apostasier, avocasser, abbesse, rôtiisseur, plisser, partisan, favoriser, déposer, entreposeur, etc.</i> |
|------------|---|---------------|--|

| | | | |
|------------|---|---------------|---|
| Il faut un | } | t à la fin de | <i>Numéro, velours, abri, mari, indigo, bijou, clou, caillou, anacréon, horizon, etc.,</i> parce qu'il se fait entendre dans <i>numéroté, velouté, abrité, marital, indigotier, bijoutier, cloutier, cailloutage, anacréontique, horizontal, etc.</i> |
|------------|---|---------------|---|

N'est-on pas forcé de dire aussi :

| | | | |
|------------|---|---------------|--|
| Il faut un | } | d à la fin de | <i>Cru, nu, vert, etc.,</i> parce qu'on le sent dans <i>crudité, nudité, verdure, etc.</i> |
| | | g à la fin de | <i>Soin, témoin, loin, etc.,</i> parce qu'on le sent dans <i>soigner, témoigner, éloignement, etc.</i> |

| | | |
|-------------------|----------------------|---|
| <i>Il faut un</i> | <i>h</i> à la fin de | <i>Estomac, aceroc, sac, duc, roc, etc.,</i> <i>parce qu'on le sent dans stomachique,</i> <i>acroccher, sache, duché, rocher, etc.</i> |
| | <i>l</i> dans | <i>Poumon, pousser, repousser, soufre,</i> <i>poudre, fourmi, habit, etc.,</i> parce <i>qu'on le sent dans pulmonique, im-</i> <i>pulsion, répulsion, sulfurique, pul-</i> <i>vériser, fourmilère, habiller, etc.</i> |

Il y a ici quelque chose de plus dangereux que des erreurs isolées. La rigoureuse application du *principe des familles* ressusciterait l'orthographe du 16^e. siècle, et nous replongerait infailliblement dans le chaos orthographique d'où nous nous efforçons de sortir. Voici l'orthographe de Marot, de Racan et de leurs contemporains : il sera facile de voir qu'elle est conforme à celle que prescrit le principe que je combats.

Mots extraits des Auteurs du seizième siècle.

Crud, nud, verd, soing, loing, témoing, cognois-tu, estomach, poulmon, poulser, repoulser, soulfre, pouldre, fourmil, châteaulx, travaulx, vieulx, ceulx, eulx, genouil, aulne, doubte, niepce, recepte, poinct, poinctu, nuict, huict, auctheur, laict, baston, tempeste, feste, forest, aoust.

Personne, sans doute, n'osera approuver cette hideuse orthographe, toute conforme qu'elle est à l'analogie et à la dérivation ; cependant la suivante, qui n'est guère moins hideuse, trouve encore de zélés défenseurs.

ORTHOGRAPHE DE 1826.

Saône , paon , août , nœud , bœufs , oignon , jonc , tronc , clerc , dicton , scie ; faulx , saoul , aulx , outil , fusil ; femme , décegment , chaos , phare , écho , cœur , sirop , beaucoup , baptiste , baptême , printemps , harang , étang , doigt , faubourg ; nid , poids , minutie , legs , myrrhe , thym , labyrinthe , etc. etc.

Qui oserait soutenir que cette orthographe facilite la lecture , peint fidèlement tous les sons qu'elle est destinée à rappeler , en un mot , réunit toutes les qualités qu'un grammairien , ami de la raison , aime à retrouver dans une langue écrite !

Le temps a fait justice de l'orthographe du seizième siècle , espérons qu'il ne tardera pas à nous délivrer de celle , presque aussi vicieuse , qui nous reste encore.

Comment concevoir qu'à une époque où la plupart des grammairiens se rallient sous les drapeaux de la raison pour faire la guerre à l'erreur , on en trouve si peu qui osent signaler hautement les vices de notre langue écrite ! Comment concevoir qu'il y en a même quelques-uns qui ne rougissent pas de se déclarer les champions de ces vices ! Craindrait-on que la chute de tant de monstruosité orthographiques , rendant notre langue écrite facile à tous , réduisit à rien la science grammaticale ? Si cette crainte est réelle , son objet est chimérique : la science grammaticale est ailleurs que dans un ridicule emploi de signes graphiques ; c'est la dégrader que d'en faire son attribut principal. La clarté du discours , la pureté de l'élocution , la propriété des termes ,

le mécanisme du langage, le vaste champ de la métaphysique : voilà les nobles objets de cette science ! Quand le judicieux M. Lévi nous disait à la Société grammaticale : *C'est à vous, Messieurs, qu'est essentiellement confiée la garde du feu sacré* ; certes, il y avait, dans sa pensée, quelque chose de plus grand que les niaiseries de l'orthographe actuelle.

Si les grammairiens voulaient enfin comprendre l'importance et la dignité de leur ministère, ils s'armeraient *contre tout ce qui est futile, et pour tout ce qui est important ; contre tout ce qui est absurde, et pour tout ce qui appartient au génie*. C'est alors qu'ils seraient non-seulement les conservateurs d'un feu sacré, mais ils en deviendraient encore les propagateurs, et le public, applaudissant à d'aussi utiles travaux, cesserait d'accabler sous le poids de ses sarcasmes la grammaire et les grammairiens.

Avant de signaler les vices de notre orthographe et les méprises de quelques grammairiens modernes, j'ai posé en principe que la première qualité d'une langue écrite est la fidélité avec laquelle elle rend tous les sons de la langue parlée. D'où il résulte que la Langue espagnole écrite, par exemple, qui doit à l'Académie royale de Madrid la suppression des lettres nulles dont elle était autrefois hérissée, est beaucoup moins vicieuse que la nôtre ; cependant elle pêche encore par le ridicule emploi de signes différens qui peignent un même son : la première syllabe de *général, jesuita æefe*, s'articule absolument de la même manière. La Langue italienne écrite, qui doit aussi le bannissement de ses lettres nulles à l'Académie de Florence, n'est pas exempte

non plus de quelques légères imperfections : *scena* se prononce *chena*, et *cima*, *tchima*, etc. etc.

Citerons-nous l'orthographe de la Langue anglaise, qui est au moins aussi bizarre, aussi monstrueuse que la nôtre ? Quel est le français qui, en apprenant la langue de Milton, n'a pas maudit mille fois les caractères graphiques qui la représentent aux yeux, quand il a dû

| | | | |
|----------|----------------------|--------------|----------|
| ÉCRIRE : | rough | et prononcer | reuf. |
| | hiecough | | ikeup. |
| | right | | raïte. |
| | wrought | | rât. |
| | colonel | | keurnel. |
| | knee, etc. etc. | | ni. |

Comme, de son côté, quel est l'Anglais qui n'a pas maudit à son tour notre orthographe, quand il a dû

| | | | |
|----------|----------------|--------------|---------|
| ÉCRIRE : | femme | et prononcer | fame. |
| | Saône | | sône. |
| | almanach | | almana. |
| | fauk | | fò |
| | loup | | lou. |
| | ncoud | | neu. |

Certes, il y a de quoi maudire des deux côtés ; mais ce qui me frappe, à l'égard de cette aversion que chacun a pour les vices d'une langue étrangère écrite, c'est qu'en général, on ne sent pas ceux de sa propre langue. J'ai vu plusieurs Anglais s'étonner de ce que nos mots s'écrivent autrement qu'ils se prononcent, et dire avec un imperturbable sang-froid : *én angless nousss sommes bcoupe plus équitables, car nous faisons sonnère toutes les lettres.* Comment ont-ils pu ne pas s'apercevoir que le mou-

trieux *rough* donnerait cet affreux concours de sons , *aroïoudjietch* , si l'on en prononçait toutes les lettres !

Il n'y a pas de langue nationale écrite parfaite , et les moins vicieuses sont celles qui se rapprochent le plus de la prononciation. Je l'ai dit , et je me plais à le répéter encore , car c'est une de ces vérités puissantes que tous les grammairiens philosophes devraient s'efforcer de populariser : *Les langues tachygraphiques n'ont une grande supériorité sur les langues nationales écrites que parce qu'elles sont le miroir fidèle de la parole.*

C'est ici que je commence à répondre directement à M. Bescher. On sent que, loin de combattre le principe fécond et lumineux par lequel il entre en matière (*c'est une contradiction d'écrire oi et de prononcer ai ; on doit rapprocher le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation* (1)), je vais, au contraire, m'empresser de l'approuver , et en tirer des conséquences qui détruiront successivement les vaines objections qu'il m'a faites.

Puisque M. Bescher pense qu'il faut rapprocher le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation , il doit nécessairement souhaiter avec moi que l'Académie française , à l'exemple de celles de Florence et de Madrid , se prononce en faveur de la suppression de toutes nos lettres nulles. Ainsi M. Bescher doit être convaincu , comme je le suis , qu'il est du devoir de tous les grammairiens de solliciter vivement cette suppression. Ainsi,

(1) Voy. la lettre de M. Bescher, pag. 112 , lig. 10 et suivantes.

par exemple, il se réjouirait avec moi s'il voyait disparaître des mots suivans les lettres qui n'ont aucune valeur; car *c'est aussi une contradiction*

| | | | | |
|-------------|-------|---------------------------|---|--------|
| D'ÉCRIRE : | } | papier..... | } | papié. |
| | | blanc | | blan. |
| | | franc | | fran. |
| | | gant | | gan. |
| | | cent..... et de prononcer | | san. |
| | | dent | | dan. |
| | | néant..... | | néan. |
| | | enfant | | enfan. |
| | | hareng | | aran. |
| étang | étan. | | | |

Est-ce que les étrangers qui apprennent le français ne nous écorchent pas tous les jours les oreilles, quand ils prononcent ces mots si bizarrement orthographiés? Quel est le Parisien qui n'a pas entendu quelque Anglais s'énoncer ainsi : *Jé souiss allé achétère dou papière blank; jé vu bocoupe dé fèms dansz lé Champss Elizisz; voulué vouss donère cess gantss pour deuks frankss; voilà troiss centss frankss.*

Si nous, nationaux, nous ne nous apercevons pas de ces difficultés, c'est parce qu'une longue habitude nous a rendus plus forts qu'elles; mais que d'efforts n'avons-nous pas faits pour les surmonter! Reportons-nous à cet âge où, enchaînés du matin au soir sur les bancs d'une Petite Ecole, nous étions condamnés à attaquer péniblement toutes les lettres du syllabaire : c'est là que nous verrons ce que ces difficultés nous ont coûté. Il n'en est peut-être pas une que nous n'ayons arresée de nos larmes. Pour moi, qui n'ai jamais pu comprendre que les

lettres, signes de sons, fussent écrites pour ne pas être lues, pour ne pas être prononcées, je les prononçais toutes, et mon maître, qui se conformait à l'usage généralement établi alors, ne m'épargnait pas plus les férules que je n'épargnais ses oreilles.

| | | | | |
|-----------------------|---|--------------------------------|---|-----------------------------|
| Je lisais hardiment : | { | Monsieur | } | Monsieure. |
| | | trone | | tronque (verbe). |
| | | camp | | campe (<i>idem</i>). |
| | | hareng | | harangue (<i>idem</i>). |
| | | influent (verbe), comme on lit | | influyente (adjectif). |
| | | insinuent (verbe) | | insinuante (<i>idem</i>). |
| | | vent | | vente (verbe). |
| | | enfant | | enfante (<i>idem</i>). |
| | | tourment | | tourmente (<i>idem</i>). |

Ce *t* que l'œil voit dans *vent*, *enfant*, *tourment*, etc., et que la langue doit éviter d'articuler, est donc un des écueils contre lesquels viennent échouer nos enfans qui apprennent à lire, et les étrangers qui se livrent à l'étude du français. M. Bescher, qui a posé en principe que *l'on doit rapprocher le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation*, loin de blâmer la suppression de cette lettre abusive, aurait donc dû s'empresser de l'approuver. N'est-il pas évident qu'il s'est mis en contradiction formelle avec lui-même ? Que pourrait-il me répondre si, juste admirateur de son principe, je me bornais à combattre ses objections (voy. pag. 112) en lui disant : *Vous voulez que l'on rapproche le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation*, eh bien ! en retranchant de *vent*, *enfant*, *tourment*, etc, un *t* qui ne se prononce pas *je rapproche le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation*. Je le demande, qu'est-ce que M. Bescher

peut répondre à cet argument , d'autant plus terrible dans mes mains , qu'il est son propre ouvrage. Assurément il n'a plus qu'à garder le silence , ou à se joindre à moi pour continuer ainsi l'application de son excellent principe. Il n'a plus qu'à dire avec moi :

Oui , il vaudrait mieux écrire sans *r* les singuliers *inconvenient* , *monument* , *enfant* , *diamant* , etc. , comme on écrit *Rouen* , *Ottoman* , *Fanfan* , *Talisman* , etc. ; car ce serait rapprocher le plus qu'il est possible l'orthographe de la prononciation.

Voilà le langage de la raison , le mien , et nécessairement celui de M. Bescher , puisqu'il est le résultat de son principe.

Mais il y a une autorité plus puissante que la raison , qui s'oppose à ce que j'adopte dans ce moment l'orthographe simple et facile qui vient d'être indiquée. Cette autorité , c'est l'usage. Il convient donc de tracer ici , en deux mots , les limites du pouvoir de l'usage et celles du pouvoir de la raison.

Je respecte l'usage toutes les fois qu'il est d'accord avec la raison , et j'obéis à l'usage toutes les fois qu'il est contraire à la raison et plus fort qu'elle. Faites bien attention , lecteurs , que , dans ce dernier cas , si j'obéis parce que je suis le plus faible , je me réserve le droit d'élever perpétuellement la voix contre le tyran qui m'opprime. Ainsi , par exemple , j'écris tous les jours *Saône* , *oignon* , *faon* , *sirap* , *aulx* , etc. ; mais il n'y a rien au monde qui puisse m'empêcher de dire que cette orthographe est absurde , et aussitôt que je verrai

le public disposé à l'abandonner, comme il a abandonné celle de *decrud*, *nud*, *choyx*, *poulmon*, *poulser*, *témoing*, etc., je serai un des premiers à adopter et à propager cette heureuse réforme (1).

Nous avons reconnu que la raison réclame hautement la suppression du *t* final des mots terminés en *ant* et en *ent*, non-seulement au pluriel, mais encore au singulier; il ne nous reste plus qu'à consulter l'usage sur cette double question.

J'ouvre le Dictionnaire de l'Académie, et je trouve cette phrase au mot *serment* : *Il a fait un horrible serment*. J'ouvre Boiste, et je trouve celle-ci : *Les désirs sont nécessaires à l'humanité; ils lui donnent le mouvement et la vie*. Le Dictionnaire des difficultés, etc., par M. Laveaux, me présente celle-là au mot *accident* : *L'espèce est aussi un accident des verbes*. Je trouve cette autre dans la Logique de Dumarsais : *Le corps est incapable de sentiment*; enfin celle-ci, dans la Grammaire de Condillac, pag. 99 : *Une pensée qui demande un développement forme un paragraphe, etc., etc.*

Puisque ces auteurs conservent le *t* au singulier, je me dis : L'usage qui veut le *t* est plus fort que la raison qui ne le veut pas, obéissons à l'usage, mettons à la fin des singuliers terminés en *ant* et en *ent* une let-

(1) Les règles que j'ai données pages 14, etc., 56, etc., 87, etc., pour faciliter l'étude des abus sacrés de notre orthographe, sont une bien grande preuve de ma parfaite soumission à l'autorité de l'usage; mais je sacrifierais ces règles avec plaisir, si ce même usage s'unissait enfin à la raison, pour proscrire tous les vices de notre langue écrite.

tre destinée à ne rien dire à l'œil ni à l'esprit; mais ne craignons pas de signaler cette lettre comme un abus ridicule et dangereux.

Les mêmes ouvrages me présentent les mêmes mots dépouillés de ce *t* quand ils sont au pluriel; j'y lis :

Il a fait des SERMENS exécrables. (Académie, au mot serment.)

Les MOUVEMENS de l'homme sont prescrits par son caractère. (Boiste, au mot mouvement.)

Voilà quatre sortes d'ACCIDENS qui se trouvent en toutes sortes de mots. (M. Laveaux, au mot accident.)

Observez ces deux sortes de SENTIMENS (Logique de Dumarsais, page 9). *Tous les SENTIMENS de l'âme peuvent être exprimés par les attitudes du corps.* (Gramm. de Cond. p. 7).

Ici l'usage s'unit à la raison pour proscrire une difficulté orthographique; je m'empresse d'applaudir à ce triomphe de la raison, et j'écris avec joie les pluriels *SERMENS, mouvemens, accidens, sentimens, mandemens, enfans, etc., etc.*, sans jamais y employer le *t*.

Sans doute, c'est une bizarrerie de mettre le *t* au singulier, et de ne le pas mettre au pluriel; mais comment faire pour ne pas être bizarre? N'est-ce pas une première bizarrerie de mettre ce *t* au singulier, où il ne sert à rien? Faut-il, pour excuser cette première bizarrerie, en commettre une seconde en le répétant au pluriel, où il est aussi abusif qu'au singulier? Ne ressemblerait-on pas alors à quelqu'un qui, après avoir mis un *y* dans *choyx*, comme on le faisait il y a trois

siècles, croirait s'excuser en disant : Je vais racheter cette bizarrerie en répétant mon y dans

UNE { noyx,
voyx,
croyx,

et dans tous les autres analogues de *choyx* ?

C'est pourtant ainsi que raisonnent et que procèdent, sans s'en apercevoir, ceux qui veulent conserver le *t* au pluriel, sous prétexte que l'usage les force à le mettre au singulier.

Je n'ai plus qu'à relever une erreur dans laquelle M. Bescher est tombé. Il dit que la suppression du *t* est une *innovation* (1). Comment un grammairien d'un aussi profond savoir a-t-il pu se méprendre à ce point ? A-t-il donc oublié que cette suppression existait déjà du temps de Reigner-Desmarais, et que l'origine en remonte au-delà du 15^e. siècle.

J'ouvre au hasard la grammaire du père Buffier, je tombe sur ces mots, page 9 : *Les premiers ÉLÉMENTS de toutes les langues se réduisent aux expressions qui signifient : 1^o. le sujet dont on parle ; 2^o. ce qu'on en affirme ; 3^o. les circonstances, etc.*, où l'on voit que *Elémens* est écrit sans *t*.

Dans les œuvres de Marot, édition de 1600, je trouve aussi à la page 404, section des épigrammes :

*Heureux vieillard, les gros tabours TONNANS,
Le may planté et les fiffres SONNANS,
En vont loüant toy et ta noble race ;*

(1) Voyez page 113, lig. 7.

où l'on voit que *tonnans* et *sonnans* sont également dépouillés de leur *t*.

Dans un manuscrit du 14^e. siècle, intitulé : *le Castoiment d'un père à son fils*, je trouve les vers suivans :

Un hom qui grant avoir portoit ,
 Par une cité trespassoit ,
 En sac portoit mil *bezanz* ,
 Molt estoit riches *marcheanz*.

 O mil *bezanz* , ô deus *serpenz* ,
 Ce m'es vis , c'est droiz *jugemenz* ;
 Li rois et toz communement ,
 Loent assez cel *jugement*.

où les pluriels *bezanz*, *marcheanz*, *serpenz*, *jugemenz* sont aussi écrits sans *t*; tandis que cette lettre est maintenue dans le dernier de ces mots, qui est au singulier (1).

La suppression du *t* à la fin des mots pluriels terminés par le son *anz*, a donc pour elle le triple garant de la raison, de l'usage moderne et de l'ancien usage.

Je termine en rappelant à mon lecteur que je crois avoir démontré :

1°. Que la première qualité d'une langue écrite est la fidélité avec laquelle elle rend tous les sons de la langue parlée ;

2°. Que notre langue écrite est encore extrêmement vicieuse ;

3°. Que cependant elle a secoué le joug de l'étymologie latine ;

(1) Barbazan a recueilli et imprimé ce manuscrit; on le trouve à la Bibliothèque royale dans les *fabliaux* de cet auteur.

4°. Que le principe des raisons de famille est une source d'erreurs qui nous replongeraient dans le chaos orthographique du 16°. siècle ;

5°. Que la raison et l'usage sont les seules autorités qui se partagent le domaine de notre langue écrite ;

6°. Que ces deux autorités s'unissent en faveur de la suppression du *t* dans le pluriel des mots terminés par le son *an* ;

7°. Que les objections de M. Bescher croulent devant le triple pouvoir de la raison, de l'usage et d'un excellent principe qu'il avait posé lui-même ;

8°. Que la suppression du *t* n'est pas une innovation, puisque son origine remonte au-delà du 15°. siècle.

J'ai eu trop d'occasions d'apprécier le mérite de M. Bescher pour croire que les objections qu'il m'a faites, soient l'expression de sa conviction intime sur le retranchement du *t* à la fin des mots en *ant* et en *ent*. Je me persuade que sa lettre n'avait pas d'autre but que celui de me porter à approfondir une question qui jusque-là n'avait été qu'effleurée ; c'est à cet honorable appel que je viens de répondre.

MARLE.

On nous adresse la question suivante : *Comment peut-on parvenir à faire distinguer les mots terminés en EUR de ceux qui le sont en EURE, EURRE ?*

RÉPONSE.

Il y a 995 mots dans la langue qui finissent par *eur*, 21 qui finissent par *eure* et 5 par *eurre*.

I.

Les 3 en *eurre* sont : *beurre* (substantif ou verbe), *feurre* (paille), *leurre* (substantif ou verbe).

2.

Les 21 mots en *eure*, sont : LES SUBSTANTIFS *demeure*, *hagleure* (tache), *heure*; LES ADJECTIFS *antérieure*, *citérieure*, *extérieure*, *inférieure*, *intérieure*, *majeure*, *méilleure*, *mineure*, *postérieure*, *supérieure*, *ultérieure*, quand ils sont au féminin; LES VERBES *assleure*, *essleure*, *fleure*, *meure*, *redemeure*, et 2 dérivés.

Les 995 mots en *eur* sont, par conséquent, tous ceux que l'on ne trouve, ni sous le n° 1, ni sous le n° 2.

Si nous remarquons que l'*e* final des adjectifs et des verbes ci-dessus est suffisamment indiqué par les lois de la conjugaison, et par celles de la formation du féminin, nous aurons cette

RÈGLE GÉNÉRALE :

Les mots terminés par le son *eur* ne prennent jamais l'*e* muet final,

EXCEPTÉ

Les 3 substantifs masculins *beurre*, *feurre*, *leurre*, où *r* est doublé.

Les 5 substantifs féminins *demeure*, *hagleure*, *heure*, où *r* n'est pas doublé.

Enfin 11 adjectifs et 7 verbes, naturellement soumis aux lois de la conjugaison et de la formation du féminin.

APPLICATION.

MOTS À EXPLIQUER : *Manière dont l'élève doit expliquer :*

Beurre.

Je mets 2 *r* et un *e* à la fin de *beurre*, parce que ce mot est un des trois substantifs masculins exceptés de la règle générale.

Leurre.

Feurre.

Je mets un seul *r* et un *e* à la fin de *demeure*, parce que ce mot est un des trois substantifs féminins exceptés de la règle générale.

Ma *demeure.*

Une *heure.*

MOTS A EXPLIQUER : *Manière dont l'élève doit expliquer :*

| | | |
|-----------|------------|---|
| Candeur. | Noirceur. | Je ne mets pas d' <i>e</i> à la fin de <i>candeur</i> , parce que n'étant pas compris dans l'exception, il dépend de la règle générale. |
| Chaleur. | Odeur. | |
| Douceur. | Pesanteur. | |
| Faveur. | Rumeur. | |
| Grosseur. | Rigueur. | |
| Largeur. | Rougeur. | |
| Liqueur. | Terreur. | |
| Lueur. | Valeur. | |
| Maigreur. | Zélateur. | |
| | | |

MARLE.

A Monsieur MARLE.

(QU'EST-CE QUE LA PROPOSITION ?)

Je vois, avec le plus grand plaisir, Monsieur et cher confrère, que vous ouvrez dans votre intéressant journal un champ libre à la discussion des points de doctrine qui sont encore contestés. Cette publicité, donnée à nos controverses, ne peut qu'être d'un intérêt piquant pour MM. vos abonnés. Discutons donc franchement; défendons chacun notre cause avec toute la chaleur dont nous sommes susceptibles; et si nous différons quelquefois d'opinion, laissons au public éclairé le soin de nous juger. Les bonnes doctrines triompheront toujours, soyez-en sûr, et vous aurez la gloire d'y avoir contribué. D'ailleurs, celui qui cherche de bonne foi la vérité ne doit entrer en lice qu'avec la généreuse et louable intention de se rendre à l'évidence, de quelque part qu'elle lui vienne. Je me présente avec cette profes-

sion de foi , et je commence par combattre l'une des définitions les plus accréditées , celle même presque généralement reçue comme un axiôme , celle enfin de la *proposition* , qu'on nous dit être l'expression d'un jugement. Cette question est sans contredit d'une importance majeure ; car nier que la proposition soit l'expression d'un jugement , c'est attaquer la théorie grammaticale au cœur. Mille champions vont se présenter dans l'arène , quand d'autres riront de ma témérité , et ne daigneront pas se retourner pour m'entendre. N'importe , j'ai jeté le gant , la lutte est commencée.

Quand l'objet n'est qu'en partie indiqué , il n'y a point de définition. Il faut que la définition convienne dans tous les cas à l'objet défini. Toute définition se prouve par l'inverse. « *Un triangle est une figure à trois angles* , » voici la définition. « *Toute figure à trois angles est un triangle* , » en voici la preuve.

Maintenant si je prouve qu'il y a des jugemens qui ne sont pas toujours des propositions , et des propositions qui n'expriment pas toujours des jugemens , il restera prouvé que la définition que j'attaque est inadmissible , ou , pour parler plus franchement , n'en est point une , puisqu'elle ne peut convenir dans tous les cas à l'objet défini. Qu'est-ce qu'un jugement ? L'acte de l'esprit qui juge. Qu'est-ce que juger ? C'est prononcer affirmativement , après un mûr examen , sur la convenance ou la disconvenance des idées , autrement c'est dire avec certitude qu'une chose est ou n'est pas. De là , deux sortes de jugemens : le positif , comme « *la terre est ronde* ; » et le négatif « *la terre n'est pas carrée* ». Quiconque parle sans avoir examiné , s'expose à dire une chose pour l'au-

tre, et conséquemment à porter un faux jugement, parce qu'il affirme ce qui n'est pas. Le jugement est toujours une affirmation positive ou négative, on ne peut sortir de là; mais entre l'affirmation OUI et l'affirmation NON, n'y a-t-il pas le doute? Et quand il y a doute, peut-on dire qu'il y a jugement? Ce serait se mettre en contradiction avec soi-même; car douter n'est point juger. Quand je vois luire le soleil, je dis: « *Il fait grand jour* »; voilà bien une proposition qui exprime un jugement. J'affirme ici, c'est-à-dire, que je dis d'une manière positive et certaine, ce dont je suis certain; mais, quand je suis dans un appartement bien clos, seulement éclairé par une veilleuse, et que je dis: « *Fait-il jour?* » je forme une proposition interrogative, et je suis si loin d'exprimer un jugement, que je cherche, au contraire, à asseoir le mien. Si j'avais jugé qu'il fait ou ne fait pas clair, ma question serait inutile, je ne la ferais pas. Voilà une objection qui me paraît forte, et on en sentira toute l'énergie quand on se convaincra que les phrases données en exemples, comme « *Dieu est bon, la terre est ronde,* » etc., etc., sont toutes formées sur le mode indicatif, le seul qui serve à exprimer le jugement, parce qu'il est le seul affirmatif et qu'un jugement est une affirmation; or, je le répète, là où il n'y a point d'affirmation, il n'y a point de jugement. Observons bien que les modes subjonctif, conditionnel et impératif, ne présentant jamais l'état ou l'action du sujet que d'une manière douteuse, non plus que le mode interrogatif, comme « *vient-il?* » Ces mo-

des ne peuvent, en aucun cas, servir à l'expression d'un jugement porté sur le sujet. Quand on dit à un enfant : « *Sois sage* », on est loin d'affirmer qu'il l'est; on en doute même. Voilà donc cinq modes de propositions non affirmatives qui n'expriment point le jugement, contre un seul mode qui l'exprime. Aussi ne voit-on dans les exemples cités par nos premiers maîtres aucune phrase à l'un de ces cinq modes. Convenons qu'il n'est pas difficile d'avancer que la proposition exprime un jugement quand on ne prend pour exemple que des jugements.

Il faut pourtant se faire une idée juste de la proposition; car elle est au langage ce que l'unité est au calcul, le point de départ. Au-dessus de l'unité sont les nombres, autrement des groupes d'unités : au-dessus de la proposition est le discours, autrement des groupes de propositions. Au-dessous de l'unité sont les fractions d'unité, ou parties d'unité : au-dessous de la proposition sont les mots ou parties du discours. Les forts nombres se divisent en tranches d'unité, comme dizaines, centaines, etc. Les longs discours se divisent en tranches appelées phrases.

Je m'arrête à cet exposé, qui doit donner matière à réfléchir. Dans le Numéro prochain, j'essaierai de résoudre la question.

J'ai l'honneur, etc.

VANIER,

Membre de la Société royale académique
des Sciences.

*A M. le Rédacteur du Journal grammatical
et didactique de la Langue française.*

MONSIEUR,

L'article synonymie que mon ancien et estimable confrère, M. Ballin, a mis dans le second Numéro de votre Journal, m'a suggéré quelques réflexions que je vous prierai d'insérer le plutôt possible, si vous les croyez susceptibles d'être soumises à vos lecteurs.

Il s'exprime ainsi : On nous demande si l'on doit dire : Voilà ce *qu'il* m'en coûte, ou voilà ce *qui* m'en coûte ; voilà ce *qu'il* m'arrive, ou voilà ce *qu'il* m'arrive. Après des lieux communs sur la synonymie, il passe à de nouvelles phrases, et prétend qu'il faut dire : Vous ne savez pas ce *qu'il* faut dans notre état ; de cet énoncé vrai, il tire la conséquence, que *il faut* étant impersonnel, on doit mettre *ce qu'il*, et il en vient à poser cette règle, portant qu'avec un impersonnel, il faut *ce qu'il*, et avec un autre verbe, non pris impersonnellement, *ce qui* ; il prétend justifier cette différence sur l'étendue ou la restriction de la locution.

Tout me paraît reposer sur des bases fausses, et former un raisonnement dangereux pour l'enseignement.

Selon moi, la première erreur consiste à avoir mis en opposition *ce qui* avec *ce qu'il*, il fallait faire remarquer qu'avant *il*, dans ces phrases, il y a une apostrophe

qui tient la place d'un *e*, et que, par conséquent, il s'agit d'examiner quand il faut employer *ce qui* ou *ce que*; car le sujet du verbe suivant ne fait rien à la chose, et il n'y a pas plus de rapport ou d'apparence de synonymie, entre *ce qui plaît* et *ce qu'il plaît*, qu'il n'y en a quand je parle d'un peintre et de son tableau, et que je dis : *Voilà ce qui fait bien*, et *voilà ce qu'il fait bien*; le complément de l'idée peut être *paysage*.

La deuxième erreur est d'avoir dit qu'il fallait *ce qu'il* toutes les fois qu'on employait un verbe impersonnel, ou pris impersonnellement. L'exemple que nous avons donné prouve qu'on peut mettre *ce qu'il* sans employer un verbe impersonnel.

La troisième erreur consiste à établir la différence de *ce qui* et de *ce que*, sur le plus ou moins d'étendue ou de restriction du sens.

En effet, que l'on dise, pour me servir d'un exemple de M. Ballin : Je sais *ce qui* arrive dans mes caisses; et je sais *ce qu'il* arrive, quand les caisses sont chez moi. Comme ce sont deux sens différens, on ne peut établir, entre les idées, une différence résultant de leur étendue ou de leur restriction.

Que fallait-il donc répondre ? Le voici :

D'abord faire remarquer que les verbes employés dans ces circonstances, et même les verbes impersonnels, peuvent avoir un complément, je ne dis pas que c'est un substantif, que c'est un complément direct; car c'est quelquefois un verbe, une phrase entière sous-entendue, ou représentée par quelque chose; en effet, quand je dis : *Quoi, Monsieur, vous nous quittez, vous*

partez, et qu'on répond : *Il le faut*. Le n'est-il pas complément de *il faut* ? ne tient-il pas la place de la phrase entière ? Ces principes posés, la règle qu'il fallait donner, et qui rentre dans toutes les autres, est celle-ci :

On mettra *ce qui* toutes les fois qu'on devra faire le sujet du verbe, du mot *qui* ; et on mettra *ce que*, toutes les fois qu'on devra et qu'on pourra faire du mot *que* le complément d'un verbe exprimé ou sous-entendu. Dans il prend *ce qui* lui plaît, *qui* est sujet de plaît, et signifie *ce qui* lui fait plaisir ; et dans *ce qu'il* lui plaît, *que* est régime du verbe *prendre* sous-entendu.

Parcourons les exemples de M. Ballin, ils se soumettront tous à notre règle.

Mon ami prend dans ma bourse ce qu'il lui plaît ; *que* est régime de *prendre* sous-entendu.

D'Olivet a donc eu raison de dire : *Ce qui* te plaît, signifie ce qui t'est agréable, et *ce qu'il* te plaît, signifie ce que tu veux ; voilà le sujet et le complément établis par cet illustre grammairien, s'il eût été pour l'explication émise par M. Ballin, il l'aurait énoncée.

L'Académie adopte : Je ferai ce qui vous plaira, et ce qu'il vous plaira. Elle fait bien ; mais comment établir la différence des deux locutions sur l'étendue ou la restriction du sens ? ne vaut-il pas mieux déclarer que dans la première locution *ce qui* est sujet, et dans la seconde, complément : je ferai *ce qu'il* vous plaira que je fasse.

Jean Jacques écrivait : Les hommes seront toujours *ce qu'il* plaira aux femmes ; il est évident qu'il faut sous-entendre le complément *qu'ils soient* ; s'il avait dit, *ce*

qui plaira aux femmes, le sens eût été plus ou moins étendu, mais c'eût été un sujet; voilà la différence. Si, à table, une femme m'offre d'un plat, et que je dise : Vous me donnerez ce qui vous plaira, je dis une sottise, avec le sujet; car je demande *ce qui* sera agréable à la personne. Si je dis *ce qu'il* vous plaira, en sous-entendant *me donner*, je fais une chose polie, avec le complément.

Je me résume : La différence, non pas entre *ce qui* et *ce qu'il*, mais entre *ce qui* et *ce que*, est la même qui existe entre *tout sujet* et tout complément : il n'y a là rien qui dépende de l'impersonnalité ou de l'activité du verbe, non plus que de la restriction ou de l'étendue du sens; quand on veut mettre un sujet, on se sert de *ce qui*; quand on veut faire usage d'un complément, on met *ce que*; et si le verbe suivant commence par *il*, on met *ce qu'il* avec apostrophe.

Telles sont mes réflexions, M. Ballin en adoptera *ce qu'il* lui plaira, mais je doute que ce soit *ce qui* lui plaira; je n'en suis pas moins, comme il le sait, l'admirateur de son talent et de son érudition, et vous prie de me croire,

Monsieur,

Votre très-humble, et affectionné,

J. B. PERRIER.

Paris, le 14 avril 1826.

A PROPOS DE BOTTES.

Un seigneur de la cour de François I^{er}. venait de perdre un procès considérable , le Roi lui demanda quel arrêt avait été rendu dans cette affaire ? J'étais venu en poste , répondit-il , pour assister au jugement , et à peine étais-je arrivé , que votre Cour de justice m'a débotté. — Vous a débotté ? — Oui , Sire. J'ai bien compris ces mots : *dicta curia debotavit et debotat dictum actorem....* — Ah ! je vous entends , reprit le Monarque , vous me signalez un abus auquel je veux remédier : et quelques jours après fut rendue l'ordonnance de Villiers-Cotterets , dont un article prescrivait que dorénavant tous les arrêts judiciaires seraient prononcés , enregistrés et délivrés aux parties *en langage maternel français , non autrement*. Cette ordonnance , qui favorisa les progrès de notre langue , excita le mécontentement des gens de pratique , dont elle bouleversait le protocole. Ils crurent en faire une grande critique , en disant qu'elle était venue *à propos de bottes* ; et cette locution resta pour désigner ce que les Italiens appellent *un spropósito* , substantif qui manque à notre vocabulaire , et qui exprime très-bien une chose faite ou dite hors de propos.

Un jeune officier de cheval-légers fit de cette locution une application assez heureuse. Son général lui ayant reproché dans une revue de n'avoir point mis les bottes de la tenue militaire , et ayant ajouté : Que diriez-vous si , pour vous punir , je vous envoyais aux arrêts ? Il répartit : Mon général , je dirais que vous m'y envoyez *à propos de bottes*.

QUITTARD.

DEUXIÈME PARTIE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

§ 1. CLASSIFICATION ET DÉFINITIONS.

QUATRIÈME PARTIE DU DISCOURS.

LE VERBE.

114. Dans la proposition, *cette fleur est odorante*, on a vu (17) que le mot *est*, qui en est le *verbe*, exprime le rapport de l'attribut au sujet; que c'est le signe spécial du jugement.

Nous ajouterons seulement ici à cette définition du verbe, que ce mot a pour caractère particulier la faculté, la propriété de changer de forme.

1° Selon le nombre (1) et la personne de son sujet (17):

Je suis, nous sommes; tu es, vous êtes;

Il est, ils sont.

2° Selon l'époque à laquelle on rapporte l'existence ou l'action :

Je suis, je chante; je fus, je chantai;

Je serai, je chanterai.

(1) L'expression de l'unité ou de la pluralité.

3° Selon le mode ou la manière dont il est présenté :
Tu ES, SOIS; il fallait que tu FUSSES, il faut ÊTRE, etc.

115. Dans il *éblouit*, il y a une proposition (17) dont les deux derniers termes sont renfermés dans un seul mot *éblouit*, qui équivaut à *est éblouissant*, quoique le sens en soit différent (1).

Ces mots qui renferment le verbe et l'attribut d'une proposition, sont aussi des *verbes*; ils expriment des actions. Tous les verbes, excepté *être*, qui est le verbe essentiel, sont compris dans cette classe.

116. Le verbe est un mot qui, simple ou combiné avec un attribut, énonce, dans une proposition, le rapport de l'attribut au sujet; il varie selon le mode et le temps qu'il exprime, et selon le nombre et la personne de son sujet.

Verbum est vox particeps numeri, personalis, cum tempore. SANCTIUS.

CINQUIÈME PARTIE DU DISCOURS.

L'ADVERBE.

117. Quand on dit : Cet homme parle *bien*, écrit *purement*, chante *agréablement*, les mots *bien*, *purement*, *agréablement*, modifient d'une manière complète les verbes

(1) Voyez mon Manuel des amateurs de la langue française, page 456.

parle, écrit, chante; ces mots et leurs analogues sont nommés *adverbes*, c'est-à-dire, *jointes aux verbes* pour les modifier.

118. Les adverbes ne modifient pas toujours le verbe, comme il est facile de le voir dans, il est *dangereusement* malade, il est *très-dangereusement* malade; ils modifient les adjectifs et même d'autres adverbes (1).

119. Les adverbes, modifiant des mots qui n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, sont essentiellement *invariables*: nul ne peut donner ce qu'il n'a pas.

120. L'adverbe est un mot invariable qui modifie d'une manière complète le verbe, l'adjectif et même un autre adverbe: il est à chacun de ces mots ce que l'adjectif est au substantif.

SIXIÈME PARTIE DU DISCOURS.

LA PRÉPOSITION.

121. Quand on dit: Il parle *avec* chacun, il est aimable *envers* tout le monde; le verbe *parle* et l'adjectif *aimable* sont modifiés par les mots *avec* (il parle *avec*), et *envers* (aimable *envers*), mais d'une manière incomplète, ce qui distingue ces mots de l'adverbe.

(1) A proprement parler, l'adverbe ne modifie pas le verbe simple *être*, mais bien l'attribut renfermé dans les verbes composés. La négation seule, selon de bons grammairiens, est la modification du verbe *être*.

Avec, envers et autres mots qui modifient les adjectifs et les verbes d'une manière incomplète, s'appellent PRÉPOSITIONS, parce qu'ils sont *préposés* ou placés avant les mots qui les complètent.

122. Dans le langage familier, le complément de la préposition est quelquefois sous - entendu : voilà des fruits, mangez du pain *avec*, etc. Je suis *pour*, et vous *contre*.

123. Quand la préposition complète un substantif ou un pronom, il y a nécessairement *ellipse* ou retranchement d'un adjectif : *maison* à vendre, *maison destinée* à vendre ; secours *pour* l'incendie, secours *donnés* pour l'incendie.

124. Il est quelquefois difficile et souvent même impossible d'exprimer l'adjectif, comme le livre *de* mon frère, la tombe *de* l'enfant ; mais ces expressions, formées par analogie ou par extention, ne peuvent faire donner à la préposition une autre fonction que celle qu'elle remplit évidemment.

125. Ainsi que l'adverbe et pour la même raison, la préposition est essentiellement invariable.

126. La préposition est un mot invariable qui modifie d'une manière incomplète le verbe et l'adjectif.

SEPTIÈME PARTIE DU DISCOURS.

LA CONJONCTION.

127. Dans cette phrase : on ne jouit de rien *quand* on a des remords ; le mot *quand* ne modifie pas séparément

l'un des mots de la proposition *on ne jouit de rien*, mais bien toute la proposition qu'il met en rapport avec la seconde, *on a des remords*; il joint les deux propositions d'où le nom de CONJONCTION qu'on lui donne ainsi qu'à ses analogues.

128. La conjonction est un mot invariable qui indique un rapport entre deux propositions.

129. Par inversion ou par ellipse, cette partie du discours se trouve quelquefois au commencement de la phrase ou entre deux mots.

Quand on connaît sa faute, on manque doublement.

Qu'on le punisse (*il faut qu'on* le punisse).

La géographie *et* l'histoire sont nécessaires.

Il est riche *et* bienfaisant.

HUITIÈME PARTIE DU DISCOURS.

L'INTERJECTION

ou

L'EXCLAMATION.

130. Dans *Hélas!* il n'est plus!

Ah! quel bonheur!

Fi! *chut!* etc.

Les mots *hélas!* *ah!* *fi!* *chut!* sont chacun l'expression d'un mouvement subit de l'ame.

131. Le besoin d'exprimer les mouvements subits de l'ame les a fait peindre généralement par un seul mot, comme *interjeté* dans le discours, d'où le nom d'INTER-

JECTION OU d'EXCLAMATION donné aux mots qui constituent la huitième et dernière partie du discours.

152. L'INTERJECTION OU EXCLAMATION est un mot invariable qui exprime d'un seul trait, d'une manière brève et rapide, un mouvement subit de l'ame, généralement produit par une affection de joie, de douleur, de surprise, d'aversion, d'improbation, d'approbation, de volonté ou d'ordre, etc.

153. L'interjection équivaut à une proposition entière, exprimée implicitement par ce mot.

154. Il y a donc huit parties du discours : quatre variables, le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom* et le *verbe* ; et quatre invariables, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection* ou *exclamation*.

155. Les grammairiens ne diffèrent entre eux sur le nombre des parties du discours, que parce qu'ils envisagent les fonctions des mots sous des points de vue divers, d'où les uns en admettent 10, d'autres 9, d'autres 7, et quelques-uns même 2 seulement, d'après ce principe : tout dans la nature est *substance* ou *modification*, et dans les mots tout doit être *substantif* ou *modificatif*.

RÉSUMÉ.

L'opération qui consiste à classer grammaticalement les mots prend le nom de *classification grammaticale*.

Les différentes classes de mots, considérées grammaticalement, sont appelées les *parties du Discours*.

Les objets animés ou inanimés, corporels ou incorporels, prennent le nom de *substances*, comme pouvant être le soutien, le rapport de diverses modifications, d'où l'on a appelé *substantifs*, les mots destinés à les représenter.

Le *substantif* est un nom donné à une substance corporelle, comme *lion*, *arbre*, etc., ou incorporelle, comme *ame*, *vertu*, etc.

Quand on dit *mentir* est honteux, le mot *mentir* qui est ordinairement verbe, remplit accidentellement ici la fonction de substantif, puisque employé comme sujet d'une proposition, on lui attribue une qualité. Ce mot est dit *accidentellement substantif*, par opposition aux substantifs qui sont *essentiellement* tels.

Dans *perdre le boire et le manger*; *boire* et *manger* sont aussi accidentellement substantifs, étant modifiés par un des mots qui caractérisent cette première partie du discours.

Dans *cette pauvre mère*, le substantif *mère* est modifié par le mot *pauvre* qui en exprime la qualité, et par le mot *cette* qui en détermine l'étendue. Ces mots et leurs analogues sont appelés *adjectifs*.

L'*adjectif* est un mot qui modifie le substantif par une idée de qualité ou de détermination.

Quand on dit à *Paul*: *Tu* chantes, le mot *tu* représente *Paul* comme un être auquel on adresse la parole; celui-ci, énonçant l'action qu'il fait, dira *je* chante, et alors *je* représente le même *Paul* comme jouant un autre rôle, celui de la personne qui parle; et, enfin,

lorsqu'on parlera de lui, *Paul* jouera un troisième rôle, et sera représenté par *il*, comme dans *il* parle.

Ces mots *je*, *tu*, *il*, et les formes correspondantes *moi*, *me*, *toi*, *te*, *le*, *lui*, etc., étant mis à la place des noms pour représenter les différentes fonctions qu'ils remplissent dans l'acte de la parole, sont appelés *pronoms*.

Les rôles ou personnages qu'on joue dans l'acte de la parole se nomment *personnes*, d'où il y a trois personnes : la première, celle qui parle; la seconde, celle à qui l'on parle; et la troisième, celle dont on parle.

Le pronom est un mot spécialement destiné à représenter les relations que les êtres ont entre eux dans l'acte de la parole.

Le pronom de la troisième personne sert souvent à éviter la répétition du substantif. Dieu nous voit, *il* connaît nos plus secrètes pensées, et nous ne pouvons *le* tromper.

Nous avons vu dans la première leçon que le *verbe*, signe spécial du jugement, exprime dans la proposition le rapport de l'attribut au sujet. Nous remarquerons de plus ici en lui une propriété toute particulière, celle de varier, selon le nombre et la personne du sujet, le temps où l'on rapporte l'existence ou l'action, et selon le mode ou la manière dont il est présenté.

Je suis, nous *sommes*; *j'étais*, *je serai*; *je suis*, il faut que *je sois*, etc.

Le verbe est simple comme dans, *je suis brûlant*, ou combiné avec l'attribut, comme dans *je brûle*.

Le verbe est un mot qui, simple ou combiné avec

un attribut énoncé, dans une proposition, le rapport de l'attribut au sujet, et qui varie selon le mode et le temps qu'il exprime, et selon le nombre et la personne du sujet.

Dans cet homme écrit *purement*, il est *très-savant* et cet homme écrit *avec pureté*, il est savant *en* grammaire, le verbe et l'adjectif sont modifiés complètement par *purement*, *très*, et incomplètement par *avec* et *en*.

Purement, *très*, et autres surmodificatifs complets sont appelés *adverbes*.

Avec, *en*, et autres surmodificatifs incomplets sont appelés *prépositions*, étant *préposés* aux mots qui les complètent.

Ces mots modifiant des verbes et des adjectifs, qui n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, sont essentiellement invariables.

Dans il est *très-dangereusement* malade, l'adverbe *très* modifie un autre adverbe.

L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie d'une manière complète le verbe, l'adjectif, et même un autre adverbe.

La *préposition* est un mot invariable qui modifie d'une manière incomplète le verbe et l'adjectif.

Dans cette phrase : on ne jouit de rien, *quand* on a des remords, le mot *quand* modifie la première proposition, la met en rapport avec la seconde, ce mot et ses analogues sont appelés *conjonctions*.

La *conjonction* est un mot invariable qui indique un rapport entre deux propositions.

Si la conjonction lie deux mots, c'est par ellipse ou par extension ; elle n'en exprime pas moins un rapport entre deux propositions.

Le besoin d'exprimer d'un seul trait certaines affections subites de l'ame, les a fait peindre par des mots qui, *interjetés* dans le discours, équivalent à des propositions entières ; ce sont les *interjections* ou *exclamations*, huitième et dernière partie du discours.

L'*interjection* ou *exclamation* est un mot invariable qui exprime avec autant de concision qu'il est possible une affection subite de l'ame, causée par la joie, la douleur, la surprise, l'aversion, la volonté, etc.

Il y a huit parties du discours : quatre variables, le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom*, et le *verbe* ; et quatre invariables, l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction*, et l'*interjection* ou *exclamation*.

EXERCICE.

1. D'où vient la nécessité de classer les mots ? [86.]
2. Qu'est-ce que la *classification grammaticale* ? [87]
3. Que doit-on entendre par l'*analyse des mots* ? [87]
4. Tous les grammairiens ont-ils adopté la même classification et les mêmes définitions des parties du discours ? [88]
5. Indiquez la fonction de chacun des mots de la phrase suivante :

Cette pauvre mère, hélas ! pleure amèrement sur un fils bien-aimé ; mais, ô douce religion, tu le soutiens, et tu es sa seule consolation ! [89 à 97]

6. Pourquoi a-t-on nommé *substances* les objets, et *substantifs* les mots qui en sont les signes? [98.]
7. Pourquoi *arbre* et *douceur* représentent-ils des substances, et quelle différence y a-t-il entre ces substances? [99]
8. Qu'est-ce que le substantif? [100]
9. Qu'entend-on par un mot accidentellement substantif? [101]
10. Quand un mot est-il essentiellement substantif? Donnez des exemples où des mots soient accidentellement substantifs? [101]
11. Quelle est l'importance du substantif dans le discours? [102]
12. Quels mots doit-on appeler adjectifs? [103]
13. Quelle est la fonction des mots *cette* et *pauvre* dans *cette pauvre femme*? [104]
14. Qu'est-ce qu'un adjectif? [105]
15. Qu'arriverait-il si le pronom *je* ou *tu* étaient remplacés par les noms des êtres qu'ils représentent? [106]
16. Pourquoi a-t-on inventé les pronoms? [107]
17. Indiquez quelques pronoms. [107]
18. Comment les trois pronoms *je*, *tu*, *ils*, peuvent représenter le même être? [108]
19. En grammaire qu'entend-on par *personnes*? [109]
20. Combien y a-t-il de *personnes*? [109]
21. Quelle est l'origine du mot *personne*? [109]
22. Pourquoi les *pronoms* sont-ils ainsi *nommés*? [110]
23. Quelle est, selon Mangin, la seule manière de concevoir les pronoms? [111]
24. Quel est celui des pronoms qui fait éviter la répétition du substantif, et donnez-en un exemple. [112]
25. Quelle est la définition du pronom? [113]
26. Quel est le caractère particulier du verbe? [114]
27. Démontrez comment le verbe varie selon le nombre, la personne, le temps et le mode. [114]

38. Qu'y a-t-il à observer sur *il éblouit*, comme proposition? [115]
29. Quelle est la définition du verbe? [116]
30. Quelle est la fonction des mots *bien* et *purement* dans cet homme parle *bien*, écrit *purement*? [117]
31. Quels sont les mots que modifie l'adverbe? [118]
32. Pourquoi les adverbes sont-ils invariables? [119]
33. Qu'est-ce que l'adverbe? [120]
34. Quelle est la fonction des mots *avec* et *envers* dans *il parle avec chacun*, *il est aimable envers tout le monde*? [121]
35. Le complément de la préposition est-il toujours exprimé? [122]
36. Qu'y a-t-il à observer sur la préposition qui suit immédiatement un substantif? [123]
37. Dans *le livre de mon frère*, *la tombe de l'enfant*, y a-t-il ellipse d'un adjectif? [124]
38. Pourquoi la préposition est-elle invariable? [125]
39. Qu'est-ce que la préposition? [126]
40. Quelle est la fonction du mot *quand* dans *on ne jouit de rien quand on a des remords*? [127]
41. Qu'est-ce que la conjonction? [128]
42. La conjonction se trouve-t-elle toujours entre deux propositions? [129]
43. Donnez des mots qui soient l'expression d'un mouvement subit de l'âme. [130]
44. A quoi les interjections doivent-elles leur origine? et pourquoi ont-elles leur a-t-on donné ce nom? [131]
45. Qu'est-ce que l'*interjection* ou *exclamation*? [132]
46. A quoi équivaut l'interjection? [133]
47. Combien y a-t-il de parties du discours et quelles sont-elles? [134]
48. Pourquoi les grammairiens diffèrent-ils autant sur le nombre des parties du discours? [135]

TROISIÈME PARTIE.

DIDACTIQUE

A Monsieur MARLE.

C'est avec raison, Monsieur, que vous vous élevez contre ceux qui prétendent que les règles ne sont bonnes à rien; mais il me semble que vous avez tort de n'en pas préciser l'emploi (*Voyez* page 147). Il est tel cas où elles sont certainement très-utiles, et tel autre où elles ne conduiraient à aucun résultat. Je ne crois pas, par exemple, qu'elles soient bien propres à faire trouver à un grammairien la solution d'une difficulté non encore résolue : ici il ne faut interroger que les faits. Je pense, au contraire, que quand la vérité est découverte, et qu'il ne s'agit plus que d'en transmettre la connaissance aux enfans, il faut exprimer par des règles tous les faits que cette vérité embrasse.

Beaucoup de distinctions analogues à celles-ci me paraissent devoir être faites ; veuillez, Monsieur, vous expliquer sur ce point dans votre prochain Numéro (1).

UN DE VOS ABONNÉS.

(1) Ces observations sont justes, et les distinctions demandées paraîtront dans les prochains numéros, avec la suite des développemens sur la méthode syllogistique de M. Marle.

QUATRIÈME PARTIE.

CRITIQUE GRAMMATICALE.

Opuscule de M. J. N. BLONDIN.

Vous voilà, flaneurs ! Que faites-vous sur ce banc ?
 — Nous lisons. — Quoi ? — M. CASIMIR-DELAUVIGNE, —
 Bien. Attends, tu n'y es pas : M. CASIMIR-DELAUVIGNE,
cité au tribunal de la raison, de la langue et du goût.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? — Attends donc : *ou critique raisonnée, grammaticale et littéraire de sa Messénienne sur lord Byron.* — Et quel est l'*Aristarque* ? — Le Secrétaire-interprète à la bibliothèque du Roi, l'Auteur de la *grammaire Polyglotte, en six langues, dédiée à S. M. Louis XVIII, (2^e. édition)* ; du *Manuel de la pureté du langage*, adopté comme classique dans le collège royal de Marine ; de la *grammaire en tableau*, annexée au *dictionnaire de Boiste*, etc. — J'y suis ; c'est de M. J. N. BLONDIN ? — Positivement. — L'ouvrage a-t-il la même importance que le titre ? — Il est fort mince. Les trois tribunaux de M. BLONDIN, les jugemens y compris les

considérants, plus, M. Blondin lui-même qui va incessamment donner trois cours, attendus avec impatience par MM. les Maires, tout cela tient dans une feuille d'impression in-8°. ; voici l'ouvrage. — Grand merci. Que voulez vous que j'en fasse ? — Comment donc ! Il y a du *grammatical* là-dedans, c'est de ton ressort : tu en parleras.

Voilà comme cette brochure me fut remise aux Tuileries par trois oisifs de ma connaissance, que le hasard m'y fit rencontrer. Je la lus, chemin faisant, et rentrai chez moi la tête pleine du dévergondage d'esprit de M. L'interprète, auquel Dieu pardonne les impatiences qu'il me cause. Entrons en matière.

M. BLONDIN, page 4, cite le premier vers.

Non tu n'es pas un aigle, ont crié les serpens.

Les serpens, dit-il, ne *crient* point, mais il sifflent. Ah ! M. BLONDIN, nous le savons : les grenouilles *coassent* et les ânes *braient*. Mais, quand un Poète fait parler les bêtes, il use de son privilège, et les bêtes parlent. Est-ce que Lafontaine aurait fait une sottisse, dans la fable de la grenouille qui veut se rendre aussi grosse que le bœuf ? « N'y suis-je pas ? dit-elle » Il aurait donc du mettre *coassa-t-elle* ? car les grenouilles n'ont point de langue, elles ne parlent pas, elles ne peuvent rien dire. Quels verbes pourraient employer les Fabulistes pour peindre la voix d'une fourmi, d'une mite, d'un ciron, par exemple ? Si ces infiniment petits ont une voix, il faut de bien fines oreilles pour peindre par des onomatopées le bruit qu'ils font en se parlant ? Lafontaine, qui

n'en savait pas plus que vous ni moi à cet égard, se servait du verbe *dire* :

Dames mites *disaient* à leurs petits enfans :
Il fut un temps où la terre était ronde !

Or, quiconque peut *dire*, peut *parler*, quoique qui *parle* ne dise souvent pas grand'chose ; mais qui *parle* peut *crier* ; il ne s'agit que d'élever la voix plus haut que les autres. Cela se voit trop fréquemment pour être révoqué en doute. Il paraît que les serpents de M. Delavigne prétendaient avoir raison ; mais, ce n'est point là mon affaire. Je me résume à dire que la critique frappe à faux, et que si le jugement a été prononcé par le tribunal de la raison, le tribunal de M. Blondin déraisonne. Passons au tribunal de la langue, et voyons comment on y juge.

(Page 5.) Que suis-je ? répondez.

Ici, M. Blondin gourmande le poète, écoutez :

« Le poète ignorerait-il que le pronom interrogatif *que* s'emploie pour les substantifs de choses inanimées : *Que fais-je ? quelle chose fais-je ?* et que le pronom interrogatif *qui* s'adapte aux substantifs animés : *Qui suis-je ? Quel homme, quel oiseau suis-je ?* »

Je demanderai en passant à M. Blondin si, en faisant recorder les leçons de grammaire dans les pensions de jeunes demoiselles, il leur donne, comme exemple choisi : *Quel oiseau suis-je ?* Quant à moi, je lui dirais :

Vous étiez dans le temps un fort bel oiseau, au regard fier, tirant un peu sur l'aigle, *è nazo aquilino*. Je lui demande à présent ce que signifient *des substantifs de choses inanimées*? Cela veut dire que le pronom *que* ne s'emploie que pour représenter les choses. Je lui demanderai à quoi sert l'adjectif *inanimées*; pour modifier le substantif *choses*? Est-ce qu'il y a des choses animées qu'il faille distinguer de celles qui ne le sont pas? Que signifie ensuite *des substantifs animés*? Les substantifs *homme, cheval, etc.*, sont des mots qui désignent des êtres animés; mais ces mots sont-ils animés? Non. Donc il n'y a pas de substantifs animés. Ah! M. l'interprète a grand besoin d'un interprète, et ce n'est pas petite besogne que d'être le sien. Mais jusqu'ici je n'ai attaqué que la rédaction du jugement; voyons-en le fond.

A cette phrase, *que suis-je*; M. BLONDIN oppose, *que fais-je*? Ceci n'a nul rapport à la question. Le pronom *que* est employé par M. DELAVIGNE, dans le sens de modificatif; et M. BLONDIN lui oppose un objectif (régime direct); il a tort, grandement tort. Certainement *être quelque chose* ne peut pas signifier *faire quelque chose*; et *que suis-je?* n'est point synonyme de *que fais-je?* S'y méprendre, c'est par trop fort pour un grammairien. Oui, et cent fois oui, on est quelque chose. Ne dit-on pas tous les jours: je suis son *appui*, son *refuge*, son *asile*, etc. Or, un *appui*, un *refuge*, un *asile*, sont quelque chose; à moins que M. BLONDIN veuille n'être rien, par entêtement pour son système. A quoi je lui répondrais *Rien* vient de *res*, et, en dépit de vous, vous êtes quelque chose; vous êtes un fort honnête homme qui se trompe quelquefois, témoin la circonstance. Ainsi

donc, sans vous fâcher, j'ose vous dire que vous avez tort, d'après vous-même; car si vous reconnaissez que le pronom *que* tient la place d'un substantif, même de celui qui désigne une chose, et qu'on peut être quelque chose dans ce monde, convenez qu'on peut dire : *Que suis-je?* ne suis-je rien? ne suis-je qu'un zéro? Heureusement que le tribunal de la langue, dont vous vous faites le président, ne juge pas sans appel. Quoi qu'il en soit, la rédaction de la sentence n'est pas faite pour attirer beaucoup de monde à votre juridiction.

Suivons maintenant M. BLONDIN au parquet du tribunal du goût, et voyons comment il y rend ses arrêts :

(Page 10.) Contemplez cette femme avant que le *linceuil*,
En tombant sur son front, brise votre espérance.

M. BLONDIN. « *Linceuil* est un barbarisme; il fallait écrire *linceul* (Il a ma foi raison). On ne dira point, poursuit-il, que c'est une faute typographique, puisque le poète fait rimer *linceuil* avec *deuil*; et, qu'au vers 167, il fait le même barbarisme : De vos *linceuils* dépouillez les lambeaux. »

Ah! mon cher Delavigne, tu fais des barbarismes! Je ne me le serais jamais imaginé! *Et toi, l'eusses-tu cru?* C'en est un, et bien pommé encore! Allons, M. BLONDIN avait flairé celui-là. Vite, vite, un carton, et brûlons ce maudit *linceul*, afin qu'on n'en parle plus. Console-toi, DELAVIGNE, il en est plus d'un qui aurait bien voulu faire et ton barbarisme et ta Messénienne. Il faut cependant remercier M. BLONDIN, c'est vraiment un service rendu. Mais il n'a pas fini, écoutons jusqu'au bout. Il répète le dernier vers en faisant la grimace :

En tombant sur son front, brise votre espérance!

Puis il ajoute : « Nous prions l'auteur de vouloir bien nous expliquer comment un *linceul*, un *drap*, brise quelque chose en tombant ; mais il n'y a ici ni effort ni poids. On ne fait pas d'efforts pour poser un linceul sur le front d'un mort ; et un linceul ne pèse pas assez pour briser quelque chose. »

En vérité, M. BLONDIN, je crois que votre tête déménage. Nous savons tous qu'un linceul n'est pas si lourd que vous, et qu'il ne faut pas suer sang et eau pour le poser sur un mort ; mais l'auteur ne dit rien de tout cela ; vous vous battez là contre des moulins à vent. Il s'agit plutôt de savoir si on *brise* l'espérance comme une assiette ? On détruit l'*espoir*, oui ; mais *espoir* et *espérance* sont-ils synonymes ? voici l'état de la question. Eh bien, moi, je l'adresse à M. DELAVIGNE. J'attends sa réponse dans la plus prochaine édition de ses *Messéniennes*.

En tournant le huitième et dernier feuillet du mince ouvrage, j'y lis que,

« D'après la délibération du Conseil royal de l'Instruction publique, à laquelle est jointe la dispense de payer le droit universitaire, et d'après le vœu de MM. les Maires de Paris, » etc., etc., M. BLONDIN donnera *très-incessamment* trois cours....., avec la huitième édition de sa Grammaire française, et avec son Manuel de la pureté du langage. — (Il se met en frais, M. BLONDIN.)

Voulez-vous savoir ce que signifie *incessamment* ? Il va vous le dire lui-même.

« Aussitôt que, dans l'intérêt de l'instruction publique, j'aurai obtenu de l'autorité un local. »

J'en connais un que l'opinion publique lui a depuis long-temps assigné!!!

LE FRANC-PARLEUR.

Nous recevons à l'instant de M. Michel, auteur de la Grammaire transcendante, une lettre sur la Proposition, à laquelle nous répondrons dans un de nos prochains Numéros.

JOURNAL

GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

PREMIÈRE PARTIE (1).

—
—
SOLUTIONS
—
—

*Réponse de M. Boniface aux objections de
M. Lévi sur les Participes coûté, valu et pesé.*

Je commencerai par dire à M. Lévi qu'il n'était guère possible de me combattre avec plus de sagacité et surtout dans des formes plus aimables; mais, tout autant que lui, ami de la vérité, j'ai su résister à la fois à ses attaques et à ses compliments, d'où l'on voit que je ne m'avoue pas encore vaincu, du moins relativement à la seconde question, car son observation sur le participe précédé du pronom *en* est parfaitement juste. Sans un plus long préambule j'entre en matière.

(1) C'est ici la première partie du cinquième numéro du Journal, c'est par anticipation que nous l'adressons aujourd'hui à nos abonnés.

Je n'ai jamais varié sur l'orthographe des participes *valu* et *coûté*, comme l'affirme M. Lévi. Je n'ai pas cessé de suivre l'opinion de l'*Académie*, d'*Urbain Domergue*, mon maître, de *Bescher*, qui le premier a traité à fond et habilement cette partie épineuse de la langue, de *Boinwilliers*, de *Laveaux*, et enfin de plusieurs autres Grammairiens estimables. Je conviens qu'il y en a aussi de très-bons qui sont d'une opinion contraire ; mais cela prouve seulement qu'à cet égard, comme à beaucoup d'autres, l'usage est partagé, et il le sera sans doute encore long-temps. Quant à nos écrivains, ils ne sont pas plus d'accord entre eux.

Monsieur *Jacquemard* est l'auteur de l'article que m'attribue M. Lévi. Cette courte dissertation, où il énonce une opinion contraire à celle qu'il a émise dans sa grammaire, porte sa signature, et mon silence sur cet objet pouvait être tout au plus interprété comme un doute de ma part, et non comme une adhésion (1). Il n'y a donc point encore de rétractation de mon côté, et les éloges dont m'honore M. Lévi, sont dus à M. *Jacquemard*, ainsi qu'à MM. *Lemare* et *Vanier*, qui ont suivi son exemple, sans avoir cependant assez approfondi la question, et j'espère qu'ils reviendront à leur première opinion (2).

(1) La première édition de mon Manuel renferme de même quelques opinions que je ne partage point ; plus libre dans la seconde, je les ai réfutées ou les ai fait disparaître.

(2) M. Lemare, dans la première édition de sa grammaire, dit : *Côuter* vient du latin *con-stad* ; *hoc mihi constat recem nummis*,

Avant d'entrer en matière, me dit M. *Lévi*, je vous prierai de répondre à ces quatre questions dont la solution intéresse peut-être toute la théorie des participes passifs.

1°. Peut-on poser en principe que le pronom *les*, placé immédiatement ou presque immédiatement avant un verbe est toujours complément direct de ce verbe ?
NON, pour trois raisons :

1°. Parce qu'il peut être attribut d'une proposition, comme le dit lui-même M. *Lévi*.

Êtes-vous *les médecins* du Roi ? — Nous *les* sommes.

2°. Parce qu'il peut être apposé au sujet d'un verbe impersonnel, comme quand on dit :

| | | |
|---------------|-----------------------|---------------------------|
| Il me manque | } <i>six francs</i> , | Il me <i>les</i> manque. |
| Il me revient | | Il me <i>les</i> revient. |
| Il me reste. | | Il me <i>les</i> reste. |

Je conviens qu'on peut s'exprimer autrement ; mais ces manières de parler n'en sont pas moins bonnes.

3°. Parce qu'ainsi que les pronoms *le*, *la* et *que*, il peut représenter un substantif employé comme *complément adverbial*, ou si l'on veut, comme *surattribut*, ce qui est la même chose. Exemples :

Le pain est payé *un franc*, et il *le* sera payé long-temps.

mot à mot : ceci est à moi avec dix écus. On a dit *conster*, il *conste* ; puis *couster*, coûter.

Valoir vient du latin *valere* qui, comme *constare* est intransitif : cela me vaut dix écus, c'est-à-dire cela vaut à moi *par* ou *pour* dix écus.

Ce livre se vendit *une guinée*, et il la fut payé devant moi.

La somme qu'on a payé cette maison est considérable.

Il a resté deux jours à Lyon; les deux jours qu'il y a resté lui ont paru bien longs, et il les y a resté malgré lui.

Il est vrai que ces sortes de phrases choquent un peu l'oreille; mais c'est plutôt à cause de la rareté de leur emploi que de leur irrégularité.

Il me les manque, expression approuvée par M. Lévi; sont-cela vos tablettes? — Ce *les* sont, phrase de *Boileau*, ne paraissent pas moins étrangères à l'oreille, et sont cependant françaises.

Je crois que M. de Jouy a pu dire sans manquer à la langue :

J'ai encore quelques jours devant moi, je veux *les* vivre tout entiers. *Hermite de la Chaussée d'Antin.*

Les est ici pour *pendant lesquels*.

Je n'hésiterai pas à dire également :

Vivons avec économie *ce peu de temps* qu'il nous reste à passer sur la terre; vivons-*le* de même en faisant du bien.

L'exil a dévoré dix années de son existence, qu'il aurait vécu au sein de sa famille.

Après sa résurrection J. C. parut quarante jours sur la terre; mais il *les* y parut sans pompe, sans faste, comme il l'avait fait jusqu'alors.

Dormir *la matinée*, *la* dormir sans interruption, c'est tout ce qu'il désire.

Je n'ai *dormi* que trois heures , mais je les ai *dormi* de suite.

De tout ce qui précède on peut conclure que le pronom *les*, ainsi que *le*, *la* et *que*, n'est pas toujours complément direct; ces mots peuvent être compléments d'une préposition sous-entendue, et se trouvent conséquemment dans la catégorie des *compléments adverbiaux*, ce que M. Lévi ne peut me contester dans les exemples précédents, à moins que, contre mon opinion, il ne les récuse comme vicieux.

Du moins il ne peut attaquer la phrase suivante à laquelle j'aurais toujours recours pour me justifier.

La somme *que* ce terrain a été payé est considérable.

1°. Le mot *que* est nécessairement un pronom. 2° Il ne peut être ici régime direct. 3°. C'est évidemment le même complément adverbial que dans , ce terrain a été payé ou s'est vendu *une somme considérable*.

On dit et l'on écrit de même :

Les cent mille francs *qu'il* a été payé, *qu'il* s'est vendu , pourquoi ne dirait-on pas aussi avec le pronom *les*, qui n'est pas toujours complément direct ? Il *les* a été payé devant moi, en parlant du terrain et des cent mille francs.

Ceci admis, il est impossible de ne pas reconnaître dans les compléments des phrases suivantes une parfaite analogie avec ceux que je viens de citer :

La somme *que* ce terrain a coûté ,

Les cent mille francs *qu'il* a coûté ;

Il *les* a coûté, je vous assure.

Les cent livrés *que* ce ballot a pesé, il ne *les* pèse plus.

Les cent mille francs *que* cette maison a valu , elle ne *les* vaut plus.

2°. Peut-on poser en principe qu'avant le complément direct *les*, aucune préposition ne peut jamais être sous-entendue ?

NON, parce que si le pronom *les* est complément direct, il ne peut y avoir avant lui aucune préposition de sous-entendue, ellipse qui n'existe que quand il est adverbial, comme dans les cas précédents.

3°. Peut-on poser en principe que le sens figuré du participe n'en doit point changer l'accord ?

OUI, quand même le participe construit avec un verbe impersonnel ferait exception.

Un participe employé au sens propre ou au sens figuré doit s'écrire toujours de même, si le verbe dont il dérive est de la même nature dans les deux cas ; par exemple :

On écrit, avec l'accord :

Cet homme nous a fidèlement *servis* ;

Et sans accord :

Cet homme nous a *servi* à retrouver notre route, non parce que *servi* est pris au propre et au figuré, mais bien parce que dans le premier cas on dit servir *quelqu'un*, et dans le second, servir *à quelqu'un*.

Il en est ainsi des verbes *commander*, *insulter*, *fuir*, *aider*, *imposer*, etc., qui sont tantôt transitifs directs ou *actifs*, et tantôt transitifs indirects ou *neutres*.

Admettre qu'un participe doit varier ou rester invariable, parce qu'on peut y substituer un participe d'une autre nature, ou parce que le sens en est figuré, c'est nous jeter dans un dédale de difficultés et d'inconséquences ; c'est retirer de l'oubli des règles absurdes dont

la raison a fait justice, et dont voici quelques exemples :

1° Ils se sont vus , et se sont *plu* (sans accord).

Ils se sont *plus* à nous tourmenter (avec l'accord),
parce qu'ici, dit-on , *plus* signifie *délectés* ;

2° Les fêtes se sont *succédées*,

parce qu'à succéder on peut substituer *remplacées* ;

3° Les sommes qu'il m'a *coûté* (sans accord),

Les peines qu'il m'a *coûtées* (avec accord),
parce que, dans le second cas, *coûtées* peut être remplacé par *causées*, *occasionées* ;

4° Cette montre, je l'ai *trouvée* dans la rue (avec l'accord),

Je l'ai *trouvé* jolie (sans accord),

parce que, dans ce second exemple, *trouvé* est pris figurément.

On voit facilement où conduiraient ces substitutions et ces distinctions, à écrire, par exemple :

Ils se sont *appelés* et ils se sont *entendus* (avec l'accord).

Ils se sont *appelé* autrement (sans accord).

Ils se sont *entendu* pour me tromper (sans accord).

Elle s'est *piquée* au doigt (avec l'accord).

Elle s'est *piqué* de ce que j'ai dit (sans accord).

Les maux qu'il a *soufferts* l'ont défigurés (avec l'accord).

Ce roi rendra compte à Dieu des maux qu'il a *souffert* (sans accord),

et beaucoup d'autres participes qui passent ainsi du sens propre au sens figuré.

C'est la nature même du verbe qu'il faut consulter

pour l'orthographe du participe qui en dérive ; s'il est *transitif direct* ou *actif*, il y a *accord*, et dans le cas contraire, toujours *inaccord*.

5° Peut-on dire et écrire en français :

Ce ballot pèse *avec*
 pour } un poids de cent livres,
 moyennant }

Au lieu de, ce ballot pèse *cent livres* ;

Ce cheval coûte *avec*
 pour } cent écus,
 moyennant }

Au lieu de, ce cheval coûte *cent écus* ;

Ce château vaut *avec*
 pour } cent mille francs,
 moyennant }

Au lieu de, ce château vaut *cent mille francs* ;

Ce jeune homme sent *avec*
 pour } la rose,
 moyennant }

Au lieu de, ce jeune homme sent *la rose* ?

NON ; mais je n'en déduis pas les mêmes conséquences que M. *Levi*.

Voici donc quelle est mon opinion à cet égard, opinion que je soutiendrai tant qu'on ne m'opposera point d'objections plus fortes, de preuves plus convaincantes que celles que je combats, quoiqu'elles aient un certain caractère de raison que je me plais à reconnaître.

On dit : Ce livre s'est vendu *vingt francs*.

Le complément *vingt francs* est évidemment *adverbial* ;

c'est d'abord ce qu'on ne peut me contester : il s'est vendu *combien*? — *vingt francs*.

Il m'est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de voir une autre espèce de complément dans,

Ce livre a coûté }
a valu } *vingt francs*.

Ce ballot a pesé *cent livres*.

Ce livre a coûté, a valu *combien*? — *Vingt francs*.
Combien ce ballot a-t-il pesé? — *Cent livres*.

Voilà ce que l'on me conteste, et ce que je vais tâcher de prouver.

1° On ne m'objectera pas sans doute que, si je regarde comme *adverbial* le complément qui répond à la question *combien*, je serai obligé d'admettre comme tel celui de la phrase suivante, qui est évidemment direct :

J'ai payé *cent francs*. J'ai payé *combien*? — *Cent francs*.

Si l'on me fait cette objection, je répondrai que, dans cette dernière phrase, *cent francs* est complément direct, quoiqu'il réponde à la question *combien*, parce qu'on peut dire : *Les cent francs sont payés*, tournure passive à laquelle ne peuvent se soumettre les verbes *coûter*, *valoir* et *peser*, dans le sens d'*avoir le poids de*. D'ailleurs, je vais bientôt revenir sur cette question.

2° Je dirai également et dans le même sens :

Les vingt francs *que* ce livre s'est vendu.

Les vingt francs *qu'* il a coûté.

qu' il a valu.

Les cent livres *que* ce ballot a pesé.

Dans ces exemples, le pronom *que*, comme je l'ai déjà démontré, est un *complément adverbial*, quoique sa fonction spéciale soit d'exprimer un *complément direct*.

5° En remplaçant le pronom *que* par le pronom *les*, qui de même n'est pas toujours complément direct, comme je l'ai aussi démontré, je dirai :

Ce livre s'est vendu *vingt francs* ; je vous assure qu'il se *les* est vendu , qu'il *les* fut vendu ; et de même , mais beaucoup plus fréquemment :

Il a coûté vingt francs , il *les* a coûté , il *les* a valu.

Ce ballot a pesé cent livres ; s'il *les* a pesé , il ne *les* pèse plus.

Dans ces exemples , les pronoms *que* et *les* , essentiellement directs , sont accidentellement *adverbiaux* , et par conséquent compléments d'une préposition sous-entendue (*avec* , *pour* ou *moyennant*.)

Ici , l'on peut me faire deux objections qu'il m'est très-facile de réfuter.

1° « Si ces mots , *les* et *que* , sont compléments d'une » préposition sous-entendue , remplissez l'ellipse , me » dira-t-on , et vous aurez , *avec les* , *avec que* , expressions » qui n'ont jamais été françaises. »

2° « Ce qui prouve , ajoutera-t-on , qu'il n'y a point » d'ellipse dans *coûter vingt francs* , c'est qu'on ne peut » pas dire *coûter avec* , *pour* ou *moyennant* vingt francs , » comme vous l'avouez vous-même ; donc *vingt francs* , » ainsi que *les* et *que* , dans *coûter vingt francs* , il *les* coûte , » les vingt francs *qu'il* coûte , est un véritable complé- » ment direct. »

A cela je répondrai d'abord que le pronom *que* ne

peut être complément d'aucune préposition exprimée ,
et qu'on dit cependant :

Que me servent ces richesses ?

De la manière *que* j'ai dit ces choses.

Voilà donc *que* employé pour *à quoi* , ou *de laquelle* ;
pourquoi donc ne pourrait-on pas l'employer pour *avec*
quoi , *avec laquelle* ?

D'ailleurs, je ne crois pas que l'ellipse ait été faite
réellement, comme quand on dit : On l'a évalué *cent*
francs, pour on l'a évalué *à cent francs*; mais cette ellipse
est dans l'esprit, c'est une espèce de syllepse, et les
compléments dont il est question sont employés par ana-
logie ; c'est ainsi qu'on dit avec ellipse :

La douleur de la blessure,

Pour la douleur *venant* de la blessure (1).

et sans ellipse, mais par extension ou par analogie :

La douleur d'avoir perdu son enfant.

La couleur de la rose.

Le livre de Paul, etc.

Je pourrais citer beaucoup d'autres exemples en fran-
çais où l'on suppose une ellipse qui ne s'y est jamais
faite.

Combien de fois dans la langue latine, pour l'explica-
tion de certains cas, ne supplée-t-on pas des prépositions
qui, exprimées, rendraient les phrases mauvaises (2) ?

(1) Toute préposition suppose un verbe ou un adjectif sous-
entendu. Voyez ma dissertation sur les parties du discours.

(2) L'empereur Auguste, pour s'exprimer avec plus de clarté,

Il est impossible, d'ailleurs, de ne pas supposer une ellipse dans, ce livre s'est vendu *vingt francs*; il a été payé *vingt francs*, quoiqu'on ne puisse, sans incorrection, suppléer l'une des prépositions *avec* ou *moyennant*.

L'analogie, soit en français, soit en latin, est souvent le seul guide dans ces suppositions.

4° Les verbes *coûter*, *valoir*, *peser* (*avoir du poids*), sont neutres en latin, et le complément des deux premiers est à l'ablatif en raison de la préposition *pro* sous-entendue; si le dernier est à l'accusatif, c'est en vertu d'une autre préposition (*ad* ou *secundum*) qui veut ce cas; mais toujours est-il vrai que leurs compléments sont adverbiaux.

Ce livre coûte *vingt sous*. — *Hic liber constat viginti assibus*.

Ce livre vaut *vingt sous*. — *Hic liber valet viginti assibus*.

Peser *quinze talents*. — *Quindecim talenta pendere*.
Pline.

Je n'ignore pas qu'il y a des verbes qui, neutres en latin, sont actifs en français, tels que *favere*, favoriser; *studere*, étudier, etc.; mais leur activité dans notre langue n'est nullement contestée; ils ont le caractère distinctif de ces sortes de verbes, la propriété de se tourner par le passif, ce qui constitue ma cinquième et dernière preuve.

ne faisait ellipse d'aucune préposition, ce qui rendait souvent son discours embarrassé, bizarre ou incorrect.

5° En continuant de me servir du langage reçu, je dirai, avec presque tous les grammairiens, que *le régime direct du verbe actif peut devenir le sujet du verbe passif correspondant*, ou, si l'on aime mieux, que *le complément direct d'une proposition active peut devenir le sujet d'une proposition passive*, ce qui est absolument la même chose :

L'élève étudie *la leçon*,

La leçon est étudiée.

Le temps *nous* favorise,

Nous sommes favorisés par le temps.

Jusqu'à présent, le verbe *avoir* est le seul qu'on cite comme faisant exception à cette règle, appuyée sur une autorité incontestable.

On en conclut que les verbes *dormir*, *vivre*, *languir*, *nuire*, *plaire*, *succéder*, etc., ne sont pas actifs, parce qu'on ne peut dire : *Ils sont dormis*, *vécus*, *languis*, *nuis*, *plus*, *succédés*, etc.

On n'a maintenant qu'à voir sans partialité à laquelle de ces deux classes appartiennent *coûter* et *valoir* ; si l'on dit : *Ils sont coûtés*, *ils sont valus* ; et dans, les cent livres que ce ballot a pesé, si ce sont les *cent livres pesées* au moyen du ballot, ou le *ballot pesé* au moyen des cent livres, nul doute que ce dernier sens ne soit le seul véritable : le ballot *pèse* d'un côté de la balance *avec* cent livres l'autre.

Peser, dit-on, signifie ici *enlever* : Il *pèse* cent livres ; il *enlève* cent livres. Dans quel dictionnaire a-t-on trouvé cette signification ?

Je sais qu'il y a des verbes français intransitifs ou neutres qui deviennent transitifs directs ou actifs ; comme, *soupirer*, *raisonner*, etc. ; *soupirer des vers*, *raisonner son rôle* ; mais alors on les peut employer au passif :

Ces petits vers musqués *soupirés* pour Chloris.

On dit aussi ; Le chasseur court *le cerf*.

Dans cet exemple, le verbe *courir* est actif, quoique son complément fût d'abord précédé de la préposition *sur* ou *après*, parce qu'on dit : *Le cerf est couru*.

Je conviens que le passif de certains verbes est peu usité ; mais encore l'emploie-t-on, quoi qu'en dise M. Lévi.

Les princes sont difficilement *approchés*. -

Une *félicité rêvée* au sein de la solitude.

Que de *corps nus* par de secrets ressorts !

Partout les *méchants* sont *fuis*.

Telles sont les *formalités voulues*.

Ils sont *plaints* et rarement secourus.

Il y a cependant certaines formes passives inusitées ; on dit, par exemple : Il *plaint le pain* à ses enfants, *l'avoine* à ses chevaux ; il *sent l'ail* ; et l'on ne dirait pas : Le pain est *plaint*, l'avoine est *plainte*, l'ail est *senti*, du moins dans le sens précédent : mais de tels exemples, qui sont très-rares, ne pourraient autoriser tout au plus que l'accord de *peser*, et nullement celui de *valu* et de *coûté*, parce que les participes *plaint* et *senti* s'emploient au passif dans un sens, tandis que *valu* et *coûté* ne peuvent s'y mettre dans aucun.

Il est donc démontré que ces verbes sont intransitifs :

1° par leur origine, 2° par la nature de leur complément, 3° par leur impossibilité de s'employer au passif; et j'en conclus nécessairement que leurs participes doivent rester invariables, dans quelque sens qu'ils soient pris.

Quant au verbe *peser*, malgré la légère objection que je viens de présenter, son analogie avec les précédents est si manifeste, que je n'hésite pas à le comprendre dans la même classe.

A. BONIFACE.

NOTA. J'ai extrait de mon *Manuel* le Traité de Participes, qui se vend chez Pillet, rue des Grands-Augustins, n° 5. Je crois devoir faire observer ici qu'il y a plusieurs erreurs graves commises dans ce traité par les imprimeurs, qui se sont avisés de recomposer quelques lignes qu'ils avaient enlevées.

IMPRIMERIE DE SÉTIER,
Cour des Fontaines, n° 7, à Paris.

ANNONCES.

M^r. E.-J. RÉAUME, *Membre de la Société de Géographie, professeur de LL. AA. RR. les jeunes Princesses d'ORLÉANS*, a ouvert, au Géorama, un quatrième cours, qui est particulièrement consacré à l'étude de la *Géographie moderne*. Outre l'explication des divisions physiques et politiques du globe, le Professeur fait *plusieurs résumés des principaux voyages*, pour constater les nouvelles découvertes et indiquer celles qui restent encore à faire. —

Le cours pour les demoiselles, ouvert depuis le 19 Avril, est continué le mercredi de chaque semaine, à dix heures du matin.

Le cours pour les jeunes Gens, ouvert depuis le 21 Avril, à neuf heures et demie, a lieu tous les vendredis.

Prix 20 fr. pour un abonnement de douze séances.

A la fin de chacune des six premières séances, le Professeur donne *une leçon-pratique de dessin et de lavis*. Les six séances suivantes sont terminées par des explications sur des objets d'histoire naturelle dont il est fait chaque fois une exposition. — Les Parens peuvent accompagner leurs Enfants à chaque séance.

On s'abonne au Géorama, ou chez le Professeur, rue Meslay, n° 46.

— M. VANIER, rue Beauregard, n° 6, près celle Poissonnière, auteur de la *Grammaire-pratique*, adoptée par l'Université pour l'usage des écoles primaires, ouvrira, le 6 juin 1826, un Cours public et gratuit de *Grammaire pratique*. Les séances auront lieu le mardi et le samedi de chaque semaine, à 7 heures du soir.

PRIX

DE L'ABONNEMENT.

Pour Paris, 20 fr.

Pour les départemens, 22

Il paraît le 5 de chaque mois un Numéro
d'environ 48 pages.

Imprimerie de SÉTIER, Cour des Fontaines,
n° 7, à Paris.